

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Le Département de l'Ardèche porte plainte contre Éric Zemmour suite à ses propos polémiques concernant les mineurs non accompagnés**

7 octobre 2020

---

A l'instar d'une vingtaine de présidents de Départements de France à majorité de gauche, Laurent Ughetto, président du conseil départemental d'Ardèche et au nom de la collectivité, a décidé de déposer plainte auprès du procureur de la République contre Eric Zemmour. Ce dernier a tenu, sur le plateau de la chaîne privée CNews, des propos inacceptables qualifiant les mineurs isolés étrangers de « voleurs, [d'] assassins [et de] violeurs ».

Pour **Laurent Ughetto, la décision de porter plainte est une évidence** : « *Suite aux propos haineux et racistes d'Eric Zemmour sur les mineurs non accompagnés, j'ai souhaité que le Département de l'Ardèche dépose lui aussi plainte à son encontre. L'accueil des mineurs non accompagnés est un devoir humaniste pour l'Ardèche mais aussi pour la France. Nous mettons tout en œuvre au quotidien pour accomplir cette mission qui nous est confiée par l'Etat au titre de la protection de l'enfance.*

*La question des migrations mérite mieux que des contre-vérités et des propos haineux d'un polémiste déjà condamné pour incitation à la haine.*

*Ce sujet mérite un débat de fond, loin des peurs et des stéréotypes qui peuvent malheureusement trop souvent l'entourer. Je pense que l'accueil des mineurs non accompagnés par nos collectivités est dans bien des cas un exemple de réussite d'intégration qui permet de montrer que la politique du chiffre ne doit pas être l'alpha et l'oméga de la politique migratoire en France. C'est un investissement pour l'avenir du jeune et du territoire ce n'est pas un coût pour notre collectivité. Notre politique est faite pour sortir les jeunes de la galère, les intégrer. C'est de notre responsabilité, c'est celle de notre société. »*

Le courrier de dépôt de plainte est en cours de transmission auprès des services du Procureur de la République. Il sera adressé à la presse dès réception par son destinataire.

---

**Contact** : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



[www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07  
fax : 04 75 66 77 77 - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)